

**(SE) DÉPLACER ET DÉPLACEMENT :
QUESTIONS DE NOMINALISATION ET D'HÉRITAGES¹**

Francine GERHARD-KRAIT

Hélène VASSILIADOU

Marie LAMMERT

Université de Strasbourg, EA 1339 LiLPa-Scolia

RÉSUMÉ

Le but de cet article est de comparer les emplois du verbe (se) déplacer et de son correspondant nominal déplacement. L'analyse proposée est fondée sur l'hypothèse selon laquelle, même si ces deux items partagent inévitablement des propriétés sémantiques, il reste préférable de les analyser séparément. On parlera alors de déplacement comme d'un nom construit sur une base verbale, plutôt que comme une nominalisation, de manière à ne pas induire l'idée qu'il y a obligatoirement transfert ou héritage de propriétés. Cette approche a pour avantage de montrer que les caractéristiques sémantiques et syntaxiques ne sont pas prédictibles, et ne se transmettent pas nécessairement du verbe au nom. En d'autres termes, un nom construit sur une base verbale est une unité lexicale à part entière, une dénomination.

ABSTRACT

The aim of this paper is to compare the uses of the French verb (se) déplacer ('to move') and its nominal correspondent déplacement (i.a. 'moving'/'transfer'/'trip'). Our study is based on the hypothesis that even if these two items share inevitably semantic properties, it is preferable to analyse them separately and to use the verbal noun construction term instead of the nominalisation one in order to avoid the idea that there is an obligatory transfer or heritage of properties. The advantage of this approach is to point out that there is no semantic or syntactic predictability, no one-to-one mapping between the noun and the verb. In other words, a verbal noun is a lexical unit on its own, i.e. a denomination.

¹ Nous remercions les relecteurs pour leurs remarques et suggestions qui nous ont incitées à expliciter plus clairement nos positions.

INTRODUCTION

De nombreuses études sont consacrées actuellement à la nominalisation, et ce dans des perspectives linguistiques différentes tant du point de vue des objectifs que des approches théoriques². Il s'ensuit de non moins nombreux résultats qui font avancer de manière significative nos connaissances sur ce phénomène. Les approches fondées sur les corpus ont d'ailleurs permis de confronter les hypothèses linguistiques avec l'usage (*cf.* Haas *et al.* 2008 ; Beuseroy *et al.* 2011 ; Peris et Taulé 2012). La plupart des travaux sont fondés sur la thèse classique qui postule la préservation de la structure argumentale lors de ce qui est vu comme le passage du verbe au nom : les noms déverbaux hériteraient leur structure des verbes dont ils dérivent. Les auteurs³ qui traitent cette question restent souvent prudents en signalant la possibilité d'avoir, pendant ce passage, des pertes d'arguments, des changements de prépositions et de rôles thématiques, etc. Tout le monde s'accorde en revanche sur le fait que la structure du nom dérivé ne peut contenir d'arguments qui n'étaient déjà présents dans celle du verbe. Outre la structure argumentale, les nominalisations sont supposées hériter des caractéristiques aspectuelles du verbe.

Notre hypothèse de travail s'appuie sur une thèse moins classique : nous pensons que l'élément de départ (c'est-à-dire le verbe) et l'élément d'arrivée (c'est-à-dire le nom déverbal ou la nominalisation) sont à considérer de manière séparée et cela en dépit des traits sémantiques qu'ils sont susceptibles de partager. Nous préférons dès lors parler de noms construits sur une base verbale plutôt que d'employer le terme de *nominalisation* qui, en plus de la désignation du résultat, à savoir le nom, induit l'idée d'un passage de l'un à l'autre et donc celui d'*héritage*. Nous nous rapprochons sans y adhérer totalement⁴ de Fabregas (2011) qui considère que le résultat obtenu par nominalisation dérive de la sémantique conceptuelle et non de la syntaxe, ce qui, pour nous, n'engage pas une similitude d'emplois⁵ :

« the morphology of the nouns tells you exactly what you have and what you lack : the event noun is a noun and does not contain any trace of verbal structure ; consequently, it does not contain syntactic aspectual structure.

² La nominalisation est une problématique qui relève d'une partie importante des domaines de la linguistique : morphologie lexicale, morphosyntaxe, sémantique lexicale et grammaticale. À ce titre, les approches sont nécessairement multiples et dirigées selon des perspectives propres au domaine concerné.

³ Voir, entre autres, Grimshaw (1990), Huyghe et Jugnet (2010), Ježek et Meloni (2011), Knittel (2011), Balvet *et al.* (2012), Condette *et al.* (2012).

⁴ En effet, la similitude conceptuelle est minorée par le fait que verbe et nom ne conceptualisent pas le procès de la même manière (*cf.* § 3.2. et 3.4.).

⁵ Comme nous le verrons dans la section 2., du point de vue conceptuel, le verbe (*se*) *déplacer* et le nom *déplacement* décrivent tous les deux des procès de changement de relation spatiale entre un site et une cible.

Then the event meaning must come from conceptual semantics, not the syntax ». (Fabregas 2011 : 5)

Et nous pensons surtout que les noms construits sur une base verbale (comme toutes les unités lexicales construites) sont des unités lexicales à part entière et que ces unités lexicales sont en tant que telles des dénominations (au sens que Kleiber (2001 et 2003) donne à la notion⁶). Le nom *déplacement* dont il est question dans cet article a un sens lexical codé, c'est-à-dire que son sens est stabilisé, partagé par la communauté linguistique. Par sens codé, il faut entendre que son sens est arbitraire, qu'il n'est pas compositionnel étant donné qu'il ne peut être réduit à la somme « des informations (descriptives ou autres) » (Kleiber 2012 : 46)⁷ véhiculées par les composants de sa structure morphologique. Cette position ne remet pas en cause sa motivation morpho-sémantique en tant que construction morphologique. Ce qui est remis en cause, en revanche, c'est sa prédictibilité sémantique. On l'aura compris, *déplacement* n'est pas conçu ici comme la forme nominale de *déplacer* et il ne sert pas à dire la même chose que *déplacer* dans un format nominal. Nous ne nions évidemment pas la coïncidence de certains traits sémantiques aspectuels ou autres entre le verbe et le nom, mais nous pensons que l'autonomie de l'un par rapport à l'autre est lisible justement à partir des points de disjonction ou de non-coïncidence. C'est pourquoi, il s'agira ici de mettre au jour, d'une part, ce que le verbe et le nom partagent et, d'autre part, ce qui les différencie du point de vue de l'aspect, des arguments, de leurs différents emplois et des liens qui les unissent, bref de leur codage sémantique.

1. MÉTHODOLOGIE ET CORPUS

Les corpus utilisés nous ont servi à relever les différents emplois du nom et du verbe dans des domaines d'usages variés. Partant des emplois que proposent les dictionnaires (*TLFi* notamment), nous avons cherché à les confronter aux usages relevés dans les corpus littéraires et journalistiques⁸ (*Frantext*⁹ et *Leipzig*), dans les oraux quotidiens (C-ORAL-ROM), mais

⁶ Une dénomination est une association référentielle durable entre une expression linguistique X et un élément x de la réalité. Mais nous n'ignorons pas que le statut dénominatif de certains noms n'est pas toujours simple à établir (*cf.* les noms dits *généraux*) ; il s'agit de questions qui restent encore à approfondir.

⁷ Sur le statut dénominatif des mots construits par dérivation, voir également Petit (2009) et Gerhard-Krait (2014).

⁸ On devrait raisonner en termes de *genre* plutôt que de *textes*, car en effet un corpus dit *journalistique* est très hétérogène (textes sportifs, faits divers, critiques, etc.).

⁹ Nous avons utilisé l'ensemble de la base *Frantext* catégorisée pour les recherches de co-occurrences (1940 textes) et une sélection de *Frantext* non-catégorisé pour les occurrences de *(se) déplacer* et *déplacement* (tous types de textes confondus, de 1800 à aujourd'hui, soit 2957 textes).

aussi sur le Web *via* des interrogations sur *Google*. Notre analyse des corpus n'a pas été systématisée et outillée ; la diversité des sources nous a toutefois permis, non pas de relever de nouveaux emplois, mais de mettre au jour des tendances intéressantes concernant, par exemple, la lexicalisation et donc l'autonomisation de certains emplois, l'obsolescence de certains autres, ou encore leur fréquence variable.

D'un point de vue théorique, la question de la transmission des propriétés aspectuo-locatives et des propriétés argumentales du verbe au nom peut, à travers l'analyse de différents corpus, trouver une réponse plus adaptée et plus ancrée dans l'usage qu'une voie uniquement empirique. Il nous a en effet semblé intéressant, à l'instar de Condette *et al.* (2012 : 849), de confronter la structure argumentale théorique dont devrait hériter *déplacement* lors de la nominalisation et les emplois effectivement attestés en corpus. Notre perspective n'est pas alors « corpus-driven » dans le sens où nous n'élaborons pas la structure argumentale de *déplacement* à partir des occurrences trouvées dans les corpus. Nous avons d'une part analysé manuellement¹⁰ les occurrences relevées dans les corpus cités ci-dessus en faisant une simple recherche du verbe (*se*) *déplacer* et du nom *déplacement*, et nous avons, d'autre part, fait des recherches plus ciblées de co-occurrences dans ces ressources pour approfondir l'analyse des différents emplois. Nous avons également eu recours, pour l'application de tests dans la justification des différents emplois, à des exemples construits par nous-mêmes (pour plus de maniabilité), mais inspirés des exemples attestés relevés dans les corpus. L'analyse détaillée de ces corpus nous a ainsi amenées à distinguer un emploi supplémentaire (emploi d) décrit ci-dessous), ignoré dans notre précédente étude (2012) du nom *déplacement*.

Le recours à une variété de corpus avait pour but de circonscrire les emplois de *déplacement* / (*se*) *déplacer* et de repérer d'éventuelles correspondances entre les deux. En outre, comme on le verra ci-après (§ 3.4.), ceci nous a permis de pointer des différences d'emplois selon le type de corpus, notamment concernant le nom *déplacement*.

2. (SE) DÉPLACER ET DÉPLACEMENT : SIMILITUDES

Le verbe et le nom partagent la même dimension de généralité sémantique et donc de pauvreté descriptive (*cf.* Gerhard-Krait *et al.* 2012) ; ils décrivent tous les deux des procès de changement de la relation spatiale entre un site et une cible (les sites en question sont la localisation initiale, désormais loc(i), et la localisation finale, désormais loc(f)) sans formatage aspectuel préconstruit (Gerhard-Krait 2012, 2013 ; Gerhard-Krait *et al.* 2012 et 2013), ce qui se traduit par une sous-spécification aspectuelle et locative

¹⁰ Notre étude n'apportera aucune donnée statistique sur la prépondérance de tel ou tel emploi du verbe ou du nom, mais uniquement des tendances observées dans les corpus.

intrinsèque¹¹. Ces deux unités lexicales se rejoignent sur bien des dimensions et certains de leurs emplois concrets se répartissent selon le même éventail de paramètres, lesquels, comme on le verra, n'ont ni tout à fait la même incidence, ni tout à fait la même valeur et ne s'inscrivent pas à l'identique dans le sens de ces deux unités (entre sous-spécification et polysémie).

Nous précisons que nous n'envisageons pas les formes *déplacer* et *se déplacer* dans une relation de polysémie. En effet, la causativité et l'auto-causativité qui est à l'origine de cette distribution complémentaire est dictée par le trait d'auto-mobilité vs non auto-mobilité de la cible. Un des arguments qui milite en faveur de cette position est que les deux formes produisent des sens identiques :

- (1) Pierre **se déplace** de quelques centimètres pour que Paul puisse s'installer sur le canapé. / J'**ai déplacé** le fauteuil de quelques centimètres pour que Paul puisse installer sa chaise¹². (Changement de place)
- (2) Paul **se déplace** lentement dans la cuisine. / Paul **déplace** lentement sa petite voiture sur le tapis du salon. (Changement continu de position dans l'espace)

2.1. Le même éventail de polarités aspectuelles

(*Se*) *déplacer* et *déplacement*, selon leurs emplois, se conçoivent comme un changement de localisation intégrant une dimension médiane plus ou moins saillante ou comme un changement continu de positions dans l'espace (« un changement d'emplacement » chez Borillo 1998). Les emplois de (*se*) *déplacer* et de *déplacement* (§ 2.3.) illustrent toute la gamme possible de saillances polaires¹³ : focalisation sur la localisation initiale (*quitter* ou *fait de quitter*, *ne plus être localisé en Loc(i)*), sur la phase médiane de mobilité (*se mouvoir* ou *fait d'être mobile*) et sur la localisation finale (*aller* ou *fait d'aller en loc(f)*) ou les trois phases ensemble (*changer* ou *fait de changer de localisation en X temps*).

¹¹ Ainsi qu'en témoigne l'abondante littérature sur le sujet, la description sémantique des verbes locatifs est une affaire complexe (voir par exemple Kopecka 2009) où il s'agit de déterminer les propriétés spatiales intrinsèques de ce type de verbes (*cf.* Vandeloise 1986, Aurnague 2008), entre autres, leur polarité aspectuelle (Boons 1985, 1987) ou locative (Sarda 2000). Sur les questions de polarité aspectuelle multiple, voir Aurnague (2008 et 2012).

¹² Les exemples sans références sont des exemples construits.

¹³ Cet aspect n'est pas pris en compte dans la base *Nomage* qui fonde sa description sur un seul type d'emploi, celui détecté dans le corpus pris en compte. *DicoValence*, dont le but est de décrire le cadre valenciel des verbes, est également peu informatif à ce propos.

2.2. Le même éventail de types de procès

Si l'on se place dans la typologie de Vendler (1957), la sous-spécification que nous venons d'évoquer se traduit par des emplois de trois types :

a) l'*achèvement*, le « déplacement » décrit par le verbe et le nom n'ayant pas de format préconstruit, le changement effectif de localisation se produit dès qu'une cible a quitté la loc(i) ; ce type d'emploi correspond à une polarité aspectuelle initiale (*On a déplacé mes dossiers, je ne les trouve plus. / le déplacement des populations civiles*) ;

b) l'accomplissement pour les polarités finales et les saillances bi- ou tri-polaires (*Elio a péniblement déplacé sa lourde caisse à jouets de dix centimètres. / Le déplacement de la courroie a provoqué une panne.*) ;

c) l'activité (*Le véhicule se déplace en direction du nord. / Elio étudie les causes du déplacement de la terre autour du soleil.*)

2.3. Une répartition presque identique en types d'emplois¹⁴

Déplacer et *déplacement* donnent globalement lieu aux mêmes types d'emplois qui se répartissent en :

a) Changement de place d'une cible : changer / changement de place, ne plus être à sa place initiale, fait d'aller d'une place à une autre :

(3) Elio **déplace** son pion de deux cases.

(4) (...) s'occupant aussi d'équiper la coopérative de battage par deux machines jumelles qu'il va chercher chez Merlin à Vierzon, toutes nouvelles de conception parce qu'un simple **déplacement** de courroie évitait le changement de batteur, [...]. (F. Bon, *Mécanique*, 2001, *Frantext*)

(5) [...] quelques huit milles personnes sont là en face d'elles qui se taisent // # \$ il n' y a pas un bruit / # \$ pas un **déplacement** de pied intempestif [...] (C-ORAL-ROM, *La voix*)

b) Changement continu de positions, être / fait d'être mobile (fait de se mouvoir, de se déplacer) :

(6) La terre **se déplace** autour du soleil.

(7) Le **déplacement** de la Terre autour du Soleil au cours de l'année est dû à l'attraction gravitationnelle du Soleil [...]. (astronomia.fr, consulté le 12 avril 2013)

c) Changement de lieu, (fait de) se rendre quelque part ou (de) quitter loc(i) pour se rendre en loc(f), (fait d') aller d'un lieu à un autre :

(8) Je me **déplacerai** jusqu'à Paris pour voir ce spectacle.

¹⁴ Pour une analyse détaillée des différents emplois de *déplacement* ainsi que du lien qui les unit (sous-détermination et/ou polysémie), voir Gerhard-Krait *et al.* (2013).

- (9) Seulement pour la mort de son père, elle avait fait le **déplacement** en autobus avec sa petite de douze ans, elle était restée toute une semaine à loger dans leur maison de la vigne. (A.-M. Garat, *Nous nous connaissons déjà*, 2003, *Frantext*)
- (10) [...] parce que les religieux ont beaucoup participé à cette [/] # à la création de ces confréries // # comme les gens étaient nomades / # &euh nomadisme ça veut dire # des **déplacements** &euh incessants / hum # et pas de religion [...] (C-ORAL-ROM, *Coutumes en Corse*)

d) Changement de lieu de résidence personnelle (voyage), fait de ne pas être localisé en loc (i), sur le site initial vu comme un point d'ancrage habituel ; fait d'être en voyage, fait de ne pas être chez soi :

- (11) D'ordinaire, nous nous **déplaçons**, pour être ailleurs, parce que la monotonie de nos habitudes nous lasse. Nous espérons rajeunir nos sensations, en abandonnant pour quelques semaines ou quelques mois un milieu qui ne nous suggère plus ni plaisirs aigus ni peines attachantes. (P. Bourget, *Essais de psychologie contemporaine*, 1883, *Frantext*)
- (12) Durant plusieurs mois, A. a refusé toute invitation. La chimio, la radiothérapie rendaient impossible le moindre **déplacement** à l'étranger. Dès que nous l'avons pu, nous sommes partis. Nous avons ainsi effectué plusieurs voyages en un intervalle de temps restreint. (A. Ernaux, *L'usage de la photo*, 2005, *Frantext*)

e) Fait de ne pas être localisé en loc(i), vu comme site de référence, pour des raisons professionnelles ; changement de localisation pour raisons professionnelles, changement de lieu de résidence professionnelle :

- (13) Paul **se déplace** beaucoup pour son travail, il est actuellement en Chine pour signer un contrat.
- (14) Pour faciliter l'organisation de ses **déplacements professionnels** et mieux gérer la fatigue, certains objets se révèlent indispensables. Découvrez ce que les **voyageurs d'affaires** emportent avec eux. (journaldunet.com, consulté le 15 avril 2013)
- (15) [...] le travail du Président ne semble pas suivre un schéma précis / # \$ mais se déroule selon des priorités connues de lui seul // # \$ en raison de son infirmité / les **déplacements** de Roosevelt sont limités // # \$ à la Conférence de Casablanca [...] (C-ORAL-ROM, *Eleanore et Franklin Roosevelt*)

Si, dans tous leurs emplois, le N *déplacement* et le verbe *(se) déplacer* décrivent un changement de la relation spatiale entre une entité cible et un site, les différentes lectures se distinguent selon une grande variété de paramètres :

(i) On relève un premier dégroupement selon que le procès est borné ou non. Pour les procès bornés, il s'agit d'un changement de localisation d'une entité cible qui passe de loc(i) à loc(f) (les emplois a), c), d) et e)), et pour les

procès non bornés, il s'agit d'un changement continu de positions d'une cible dans l'espace (b)).

(ii) La nature « place » ou « lieu » des entités spatiales (sites) (*cf.* Huyghe 2009) permet ensuite d'opposer les emplois bornés entre eux, a) pour les places, et c) d) et e) pour les lieux. L'emploi b) est indifférent à cette distinction, mais en induit une autre qui lui est propre puisque les déplacements non bornés s'effectuent sur ou dans des lieux de référence (*cf.* Laur 1991) et consistent pour une cible en un passage de sous-parties en sous-parties de cet espace de référence (Borillo 1998 : 39)¹⁵. Chaque étape ou position intermédiaire n'a pas, dans ce contexte, valeur de localisation, il ne s'agit pas d'un changement de place ou de lieu, mais du fait d'être mobile.

(iii) Les traits sémantico-ontologiques de l'entité cible [\pm animé], [\pm humain], [\pm auto-mobile] sont pertinents pour distinguer les emplois c), d), e) pour lesquels les cibles sont quasi exclusivement humaines des emplois a) et b)¹⁶. La lecture b) privilégie des cibles mobiles, qu'elles soient animées ou non.

(iv) Le nombre et la nature des phases potentiellement dénotées est un autre facteur qui recouvre partiellement le trait [\pm borné]. Pour a) et c), le procès est à polarité finale, le procès est vu comme achevé lorsque la cible atteint le site final, respectivement une nouvelle place et un nouveau lieu. Les pôles initial et médian peuvent être convoqués. Pour b), le procès est médian, les pôles initial et final ne sont pas renseignés. Pour d) et e), la limite du procès est repoussée, celui-ci ne s'achève pas lorsque le nouveau lieu est atteint, mais lorsque la cible est « de retour » sur le site initial. Loc(i) et loc(f) se confondent alors en un même site. Il s'ensuit que le procès comporte potentiellement trois localisations, loc(i), loc(t) (une localisation temporaire dans un autre lieu) et loc(f). La phase durant laquelle la cible est mobile, la phase médiane du procès, comprend ainsi le passage de loc(i) à loc(t), le séjour plus ou moins long en loc(t) et le retour à loc(i).

(v) Les motifs du déplacement opposent les emplois d) et e). Un déplacement d) correspond à un séjour hors de chez soi pour raisons personnelles (loisirs, vacances, visites, etc.) alors qu'un déplacement e) concerne uniquement le domaine professionnel.

Les paramètres d'ordre aspectuo-locatif permettent de distinguer la plupart des emplois, qu'il s'agisse du bornage, du nombre de phases dénotées, de l'orientation polaire, ou de la nature du site. On notera qu'à l'instar des verbes de déplacement, les facteurs contextuels, et plus précisément les

¹⁵ Il « dénote un simple changement d'emplacement (sans nécessité, par conséquent, qu'intervienne un changement de relation locative élémentaire par rapport à un site éventuel : *avancer, foncer, grimper, marcher, etc.*) » (Aurnague 2012).

¹⁶ On relève toutefois quelques emplois c) pour lesquels ce sont des « objets qui changent de lieux », pour la transhumance apicole, par exemple, on parle de « déplacement des ruches ».

combinaisons de facteurs responsables de la spécification notamment aspectuelle et locative propre à chacun des cinq emplois du N *déplacement* comme du verbe, revêtent des formes variées et véhiculent des contenus sémantiques qui ne sont pas toujours aisés à appréhender et donc à décrire. Dans les faits, les déterminations contextuelles sont bien de nature aspectuo-locative. Dans (16) et (17),

(16) Paul en a plus qu'assez des **déplacements** en train.

(17) Paul en a plus qu'assez de **se déplacer** en train.

l'expansion *en train* induit une lecture c). Un déplacement du type de c), mettant en saillance le trajet, borne le procès à l'arrivée en loc(f), ce qui est le cas dans ces exemples, mais n'exclut pas la possibilité de renseigner par ailleurs sur la durée de localisation de la cible sur le site final :

(18) Seulement pour la mort de son père, elle avait fait le **déplacement** en autobus avec sa petite de douze ans, elle était restée toute une semaine à loger dans leur maison de la vigne. (A.-M. Garat, *Nous nous connaissons déjà*, 2003, *Frantext*)

Chaque lecture confère au N *déplacement*, tout comme au verbe (*cf.* Gerhard-Krait 2013), un format aspectuo-locatif particulier et la détermination de ces lectures obéit à des contraintes qui restent encore largement à préciser, même si, on l'a vu, certaines expansions directes (*en train*, *en bus*, *à l'étranger*, etc.) ont vocation à calibrer le procès de déplacement. Il n'en reste pas moins vrai que les dimensions aspectuo-locatives susceptibles de distinguer les lectures les unes des autres ne sont pas toujours actualisées en discours¹⁷.

3. SPÉCIFICITÉS DU NOM

3.1. Description sémantico-référentielle du nom *déplacement*

L'appartenance de *déplacement* à telle ou telle classe de nom de procès n'est pas aisée à déterminer. Sa réaction aux tests¹⁸ permettant de différencier les classes entre-elles montre que ce nom n'entre pas clairement dans les catégories préétablies, tantôt nom d'action, tantôt nom d'événement selon les différents sens qu'il peut prendre.

Ainsi, est défini de manière classique comme nom d'événement tout nom qui peut être la tête d'un SN sujet de *avoir lieu* (Huyghe 2012). Les noms dits événementiels « sont conjugués à l'aide de supports qui leur sont

¹⁷ En la matière, comme le signale Khallouqi (2003 : 183), « le contexte et les facteurs pragmatiques (inférence, enrichissement, etc.) ont la capacité de changer et de déterminer les valeurs de télicité ou non », qui sont soi-disant attachées aux prédicats verbaux.

¹⁸ Pour une présentation détaillée des tests, voir Balvet *et al.* (2011) (combinaisons avec *effectuer*, *procéder*, question de comptabilité avec *plusieurs* et les cardinaux, etc.).

propres : *avoir lieu, se produire, arriver, etc.* » (Gross 2012 : 238). Il s'agit selon toutes les études sur le sujet d'un critère formel stable. *Déplacement* peut en effet être considéré comme une construction nominale événementielle, mais pas pour tous ses emplois : ceci est possible surtout pour les emplois (d) et (e) ou tout autre emploi qui se laisse interpréter comme un déplacement professionnel :

- (19) Les **déplacements** pour des colloques **ont** généralement **lieu** de mai à septembre.
- (20) La moitié des **déplacements** inter-communaux liés au travail (51,5 %) **ont lieu** de ou vers une de ces trois villes. (insee.fr, consulté le 15 avril 2013)
- (21) Cette indemnité forfaitaire est doublée lorsque le **déplacement a lieu** hors de la ou des communes considérées (legifrance.gouv.fr, consulté le 30 avril 2013).

Pour les emplois de type a) et b), les expressions *avoir lieu / se produire* semblent peu naturelles en langue courante ou pour le moins dans certains cas (*cf.* (22) et (23)), la mention du « lieu » temporel ou spatial de l'émergence du déplacement produit alors un effet d'incongruité que l'on ne sait pas expliquer, d'autant que cette difficulté n'est pas systématique pour les emplois a), notamment dans des domaines d'usages techniques (*cf.* (24)) :

- (22) ? Le **déplacement** du meuble du salon vers la salle à manger a eu lieu / s'est produit ce matin.
- (23) Le **déplacement** de la terre a lieu autour du soleil / se produit continuellement autour du soleil.
- (24) Lorsque le **déplacement** a lieu en haut, la distance qui existe entre les extrémités sternales des deux clavicules est diminuée. (S. Cooper, 1826, *Dictionnaire de chirurgie pratique*, p. 105, <http://books.google.fr>, consulté le 12 avril 2013)

Les noms d'actions, quant à eux, se combinent avec *faire*¹⁹ ou *effectuer* avec plus ou moins de bonheur dans les emplois a) (*cf.* (25)), les plus difficiles à trouver dans cette configuration, mais cette combinaison reste possible dans tous les cas cette fois-ci²⁰ (*cf.* (26-31)) :

- (25) Le **déplacement** du piano **a été effectué / fait** ce matin dans de bonnes conditions / rapidement. (emploi a).
- (26) Pour bien comprendre ceci, il faut savoir d'ailleurs que le **déplacement** du soleil dans le zodiaque **s'effectue** dans le sens de l'ouest à l'est (M.A.

¹⁹ Il est difficile de tester le verbe *faire* avec *déplacement* (surtout quand le SN est défini), car ils forment une véritable locution : *faire le déplacement*.

²⁰ Toutefois, contrairement aux noms d'actions, *déplacement* peut figurer tant en position sujet qu'en position objet.

Laussedat, *Les éclipses du soleil*, 1866, p. 639, <http://books.google.fr>, consulté le 12 avril 2013) (emploi b)

- (27) Le **déplacement** de la terre **s'effectue** de manière circulaire. (emploi b)
- (28) CAP CANAVERAL, Floride (Reuters) – Le robot Curiosity **a effectué** mercredi **son premier déplacement** sur Mars, où l'engin envoyé par l'Agence spatiale américaine (Nasa) est arrivé le 6 août afin [...]. Curiosity devrait **effectuer un déplacement** plus long dans environ une semaine et se rendre à un endroit où se côtoient trois types de terrain différents. (tempsreel.nouvelobs.com, consulté le 12 mai 2013) (emploi c)
- (29) Taxi à votre disposition : vous voulez **effectuer un déplacement** personnel, médical, professionnel, courses et livraison (taxi-prath.com, consulté le 2 mai 2013) (emplois d et e)
- (30) Mon travail m'oblige à **effectuer** de nombreux **déplacements**. Mon employeur me paie mes notes de frais (repas / hôtel). (juritravail.com, consulté le 12 mai 2013) (emploi e)
- (31) Alors que l'Asvel reçoit le Paris-Levallois, peu à l'aise à l'extérieur, Nancy effectue un **déplacement** compliqué à Vichy, équipe surprise du championnat (Corpus *Leipzig*) (emploi e)

D'un autre côté, *déplacement* répond également positivement aux tests concernant la sous-classe (iii) des noms d'activité chez Flaux et Van de Velde (2000 : 100) qui comporte des noms tels que *voyage*, *promenade*, *manifestation*, etc. Il s'agit d'une classe qui est assez problématique, car, sans entrer dans les détails, elle concerne des noms qui se comportent tantôt comme des noms d'activité, tantôt comme des noms d'action et qui semblent former une classe à part ayant « seulement une interprétation de nature occurrenceielle » (Heyd et Knittel 2009 : 21). *Déplacement* partage avec ces noms les caractéristiques suivantes : il fonctionne comme les noms comptables concrets (pluralisation possible, incompatibilité avec l'article partitif), il est apte à recevoir une interprétation spécifique et beaucoup plus rarement générique. À ce propos, on notera tout de même que si la généricité est difficile en emploi nu²¹ :

- (32) *Paul aime les **déplacements** = les changements de localisation spatiale

elle redevient possible en emploi de « sous-catégorie » : les emplois génériques les plus fréquents relèvent de l'établissement d'un sous-type de *déplacement* où la généricité prend appui sur le caractère homogénéisant que constitue le sous-type en question :

- (33) Les **déplacements** coûtent chers (aux entreprises). * Le **déplacement** coûte cher (aux entreprises).

²¹ On a d'emblée une lecture générique de l'emploi (e) : *Paul aime les déplacements* = *Paul aime séjourner ailleurs pour son travail*.

- (34) Un **déplacement**, c'est du temps et de l'argent.
- (35) Les **déplacements** ferroviaires sont facilités par le TGV. / Le **déplacement** ferroviaire est facilité par l'extension du réseau TGV.
- (36) Les **déplacements** urbains sont facilités par les transports en commun. / Le **déplacement** urbain est facilité par les transports en commun.
- (37) J'aime les **déplacements** (professionnels). * J'aime le **déplacement** (professionnel).
- (38) J'aime les **déplacements** en train. * J'aime le **déplacement** en train.

Les emplois a), c) et e) présentent des lectures génériques, dont certaines, notamment pour l'emploi c), donnent lieu à des dénotations de type. Ces dernières décrivent soit les espaces dans lesquels s'opèrent les changements de lieu, soit les moyens grâce auxquels les déplacements ont lieu (*les / le déplacement(s) aérien(s), urbain(s), inter-urbain(s), routiers, piétons, etc.*) et à propos desquels plusieurs questions émergent : a-t-on affaire à des expressions syntaxiques libres et sont-elles des désignations de type (Kleiber 2012) ou sommes-nous, pour certaines en tout cas, en présence d'expressions dénominatives ou en voie de lexicalisation ? Sur ce point, les emplois c) du verbe avec complément de moyen ne semblent pas se rigidifier et n'offrent pas de « sous-catégorisation » (*se déplacer à pied, à vélo, en voiture, en avion, etc.*).

En outre, la distribution syntaxique de ce nom n'est en aucun cas restreinte : on peut en effet le rencontrer en position Objet de divers types de verbes, il admet d'être modifié par des relatives, des compléments contenant un Nom à référent humain ainsi que par des adjectifs ou des expansions prédicatives (*un long déplacement, un déplacement pénible, etc.*), ou taxinomiques (*déplacements routiers, aériens, urbains, professionnels, d'agrément, circulaires, horizontaux, latéraux, etc.*)

En somme, il n'est pas exclu qu'une partie des difficultés de classification rencontrées soient à attribuer au fait que *déplacement* est un nom de « déplacement » et qu'en tant que tel, son fonctionnement n'est pas réductible aux autres classes de noms de procès établies ou en cours d'établissement. Les noms de « mouvement » et de « déplacement » n'ont pas fait l'objet d'une description aussi détaillée que les verbes correspondants ; ce domaine reste donc encore largement à investir. *Déplacement* occupant une place relativement élevée dans le lexique (Gerhard-Krait *et al.* 2012), l'étiquette catégorielle que l'on peut proposer correspond à l'étiquette nominale. Autrement dit, les déplacements appartiennent à la catégorie 'déplacement' ; en quoi exactement peuvent-ils constituer une action, un événement ou une activité ?

3.2. Les spécificités aspectuelles

Tout d'abord, en raison de la sous-spécification aspectuelle (entre télicité et atélicité) des procès dénotés par *déplacement*, on pourrait s'attendre à ce qu'il s'accorde avec les déterminants du comptable et du massif sur la base communément admise que le continu (atélique) s'associe avec du massif et que le discontinu (télique) s'associe avec du comptable. Or, seuls les déterminants comptables peuvent lui être associés. Kleiber (2011) offre une justification à ce phénomène en montrant que « tous les noms sont destinés à renvoyer à des occurrences et engagent donc définitoirement la discontinuité », et ceci quelle que soit la nature continue ou discontinue de l'entité dénotée. Aussi une occurrence d'un emploi b) désignant un procès atélique, continu, est-elle rendue discontinue par son occurrence même.

Du coup, c'est toute la problématique concernant les noms d'activité qui s'en trouve renversée. Il ne s'agit plus en effet, de se demander pourquoi les verbes d'activités ne « produisent » pas systématiquement des noms d'activités, mais bien comment l'on peut expliquer que certains noms acquièrent cette dimension. Le fait est que le déterminant du massif n'apparaît que dans l'expression *faire du / de la* et qu'il n'est pas toujours aisé de comprendre ce qui différencie, par exemple, les noms *marche* et *promenade* et la possibilité de dire *faire de la marche / faire une marche* et non *faire de la promenade*. La même question vaut pour la lecture habituelle des verbes sources : *Paul marche* offre deux lectures, habituelle et occurrence (sur la question, cf. Kleiber 1987), alors que *Paul se promène* n'accepte que la seconde lecture. Il n'est pas exclu que, dans certains cas, les blocages soient à ramener à des phénomènes de lexicalisation et à des principes pragmatiques.

On notera ensuite, à titre d'observation et sans avoir pour l'heure cherché les moyens de l'expliquer, que toutes les informations relevant de la dimension médiane des procès semblent plus prégnantes, plus intégrées dans le sémantisme du nom que dans celui du verbe. Un peu comme si le nom encodait spontanément « la manière », notamment dans des cas comme (39) à (43) :

- (39) On va étudier le **déplacement** du pion (aux échecs) (emploi a))
- (40) Premier **déplacement** possible (= premier changement de place)
- (41) **Déplacement** droit devant (= manière)
- (42) Mais il existe une exception à leur **déplacement** : depuis leur position de départ, ils ont le droit de se déplacer de deux cases
- (43) Les cavaliers ont un **déplacement** très intéressant (une manière de changer de place) (exemples de *J'apprends à jouer aux échecs*, 2013, éd. Tourbillon)

Ainsi, l'exemple (39) avec le verbe aura comme unique glose (44) :

- (44) On va étudier **comment** le pion **se déplace** (= comment il fait pour aller d'une place à l'autre)

On a bien un type d'emploi a), mais pas une interprétation pure de « changement de place ». Une expression de manière accompagnant le verbe oriente vers une lecture habituelle : chaque fois que le pion change de place, il doit le faire d'une certaine manière.

3.3. Structure argumentale et catégorématicité / syncatégorématicité

3.3.1. Sur la question de l'héritage de la structure argumentale

Par rapport au verbe *déplacer*, *déplacement* présente également un degré de sous-spécification plus élevé du fait du format nominal qu'il revêt. Comme le précisent Benetti et Corminboeuf (2004 : 434), les prédicats verbaux et les nominalisations sont « deux modes distincts d'exploitation d'une relation originelle commune, la notion primitive » qui est un « invariant cognitif » (414). Ce qui les différencie, c'est qu'« un prédicat verbal doit être instancié avec des propriétés actanciennes et diathétiques », là où une nominalisation laisse l'action sans spécifications. Ceci a pour conséquence que la relation du N avec ses arguments potentiels (agent, objet, destination, trajet, manière, moyen, etc.) est floue, indéterminée. Comme le précisent les auteurs, le verbe spécifie la relation entre le procès et les actants, alors que le nom présente une indistinction de cette relation. Par ailleurs, un prédicat nominal dérivé d'un prédicat verbal « inflige » un sort particulier aux actants, notamment en fermant leur place et en leur attribuant des valeurs indéterminées. La présentation nominale d'un procès comme un objet de discours réifié (*i.e.* comme un nom de fait) ne marque pas la structure interne de la relation prédicative, autrement dit l'opposition de diathèse est neutralisée (Benetti et Corminboeuf 2004 : 420). Ainsi, dans (45) :

- (45) Son **déplacement** à Paris

l'agent et le patient sont coréférentiels et fermés. Et dans (46) :

- (46) Pardonnez mon intrusion, et le **déplacement** des cierges... – Un beau jeune homme comme vous n'a pas besoin de s'excuser. (H. Mathews, *Ma vie dans la CIA*, 2005, *Frantext*)

on obtient une interprétation passive (les cierges sont déplacés, fermeture de l'agent), tandis que dans (47) :

- (47) Le coureur optimise SON **déplacement** en s'appuyant sur tous les éléments pertinents de la carte. (exemple de Benetti et Corminboeuf 2004 : 430),

l'interprétation réflexive est privilégiée (*le coureur se déplace*).

Le format nominal a également pour effet de réifier le procès, de le présenter comme un objet de discours : toute nominalisation implique un

certain type de « réification conceptuelle » (cf. Langacker 1991 : 109 et 147-148 ; Croft 1991 : 109 et 261 et Benetti & Corminboeuf 2004 : 421). Dans la grammaire cognitive, verbe et nom ne sont pas sémantiquement identiques, et cela en dépit de la possibilité d'utiliser un verbe et sa nominalisation afin de décrire le même événement. Selon Langacker (1991 : 147), les verbes et les noms diffèrent, car ils utilisent « différentes images pour structurer le même contenu conceptuel ». Une nominalisation, *via* la réification impliquée, présente l'action et/ou l'événement décrit de manière plus globale, plus massive et dépeint ce que Langacker appelle une « région abstraite ». Pour le verbe, la région en question n'est pas saillante : « ce qui se trouve en profil, ce sont les configurations relationnelles des états individuels – pas la région elle-même [...] » (Langacker, 1991 : 148). Le fait d'être nominalisées rendrait donc les entités « plus réelles » pour reprendre les termes de Kleiber (1981 : 35-36).

Enfin, la possibilité de reformulation par nominalisation d'une séquence avec verbe est plutôt restreinte, car ils n'ont pas systématiquement le même type de valence, ni la même fréquence des sous-types locatifs. Ces deux pôles d'indétermination, dont le premier est un héritage sémantique et le second un formatage catégoriel, viennent étayer l'hypothèse selon laquelle le N *déplacement* présente un profil sémantico-référentiel général qui émane de sa pauvreté descriptive. En effet, étant sous-spécifié du point de vue locatif et du point de vue prédicatif, sa définition « changement de localisation spatiale et/ou d'emplacement » est nécessairement schématique et son interprétation est, dans une large mesure, spécifiable en discours.

3.3.2. Syncatégorématicité / catégorématicité

Comme le signale Huyghe (2012 et 2014) en écho à Kleiber (1981 : 39-40), la non-autonomie référentielle des noms se manifeste par la rectioin d'un complément en *de* à interprétation existentielle (*le déplacement de Paul, de la courroie*, etc.). Dans *Ce/son déplacement est rapide*, on pourrait s'attendre à ce que la dénotation de *déplacement* nécessite celle d'un autre référent, en l'occurrence la cible, faute de quoi la question *Le déplacement de quoi ?* s'imposerait. Or dans les faits, les situations sont inégales selon le type d'emploi de *déplacement*, montrant ainsi que ce nom manifeste des degrés de dépendances syntaxique et sémantique.

En effet, l'expansion n'est pas requise nécessairement et elle est fonction du degré d'autonomie d'un emploi. L'emploi c), qui concerne le déplacement des personnes dans la cité et les moyens dont ils disposent ou utilisent pour se rendre d'un lieu à un autre, ouvre cette possibilité. Dans l'exemple (48), il est question de politique de déplacement, et cette politique concerne les déplacements dits *faciles* comme le vélo, le bus, le co-voiturage :

- (48) Politique de **déplacement**- La politique des **déplacements** mise en œuvre par les élus s'appuie sur les principes du développement durable. Elle vise

à faciliter les **modes de déplacement** autres que l'automobile individuelle. (buxerolles.fr, consulté le 15 avril 2013)

La mention de la cible du déplacement est alors inutile, et de fait il y a perte de l'argument cible du verbe (*se*) *déplacer*. On relève encore ce phénomène dans ce qui pourrait apparaître comme des expressions collocatives (plus ou moins figées) du type de *plan de déplacement*, *politique globale de déplacement* (PGD), dont certaines donnent lieu à des acronymes. Le nom s'autonomise encore très nettement dans les emplois e) où *ce / son déplacement est rapide* reçoit une interprétation par défaut de séjour professionnel rapide dans un autre lieu. En emploi a) et b), en revanche, l'argument cible fait toujours l'objet d'une expansion : *le déplacement du pion, des cierges, de la courroie, des mains, de la terre*.

L'autonomie / non-autonomie référentielle que nous venons d'évoquer vient confirmer l'idée que, à l'instar d'autres noms déverbaux, *déplacement* n'hérite pas de la structure argumentale du verbe dont il est morphologiquement issu et que la présence ou l'absence de la mention de la cible (*via* une expansion en *de SN*) ne se laisse pas prédire à partir du schéma argumental du verbe source.

3.4. Des emplois avec des degrés de lexicalisation différents

Comme nous le montrons dans Gerhard-Krait *et al.* (2013), l'emploi e) du nom s'est lexicalisé au point de fournir une acception relevant de la polysémie (il est le seul à avoir une lecture par défaut, une lecture robuste et répond positivement aux tests qui permettent d'établir l'autonomie sémantique d'un polysème).

L'emploi c) donne lieu pour le nom à des sous-types et semble lui-même en voie de lexicalisation, notamment dans les domaines du transport, du déplacement des personnes dans la cité (*plan de déplacement*, *politique du déplacement*, *les jeunes et le déplacement*), là où les emplois c) du verbe restent parfaitement spécifiés par le contexte.

L'emploi d) se trouve essentiellement dans les corpus littéraires ; on ne relève quasiment pas d'occurrences actuelles sans précision du type de *déplacement personnel* ou *d'agrément*. Cet emploi semble avoir pris de l'âge à la fois pour le nom et pour le verbe et il apparaît qu'on lui préfère actuellement des noms comme *voyage* ou *vacances*. Aussi les énoncés : *Je suis en déplacement*²² *la semaine prochaine* et *Bon déplacement !* s'interprètent-ils exclusivement de nos jours dans le sens d'un séjour professionnel.

Pour ce qui est de l'emploi a), dans l'usage courant et dans les corpus littéraires, il est nettement moins fréquent pour le nom que pour le verbe. Dans l'usage courant, l'emploi a) du nom ne fournit pas toujours un bon

²² On pourrait s'interroger sur le rôle de l'expression « en déplacement » dans la lexicalisation de l'emploi e) (*cf.* Levrier 1995).

candidat à la reprise nominale d'un procès verbal de déplacement, ce qui limite son emploi, comme en (49) :

- (49) ? J'ai **déplacé** / **bougé** le fauteuil de quelques centimètres, ce **déplacement** a endommagé le parquet / lors de ce déplacement le parquet a été rayé.

alors qu'une telle reprise est parfaitement acceptable pour le déplacement des pions aux échecs : *Elio déplace son pion, mais ce déplacement est fautif*. Des contraintes s'opèrent probablement sur la nature ontologique et en l'occurrence sur la fonctionnalité de la cible. Ce point reste à approfondir. En revanche, l'emploi a) reprend de la vitalité dans les usages plus techniques (médecine, mécanique, astronomie, etc.).

La question de l'unifiabilité des lectures pour le verbe (*se*) *déplacer* ne se pose pas dans les mêmes termes que pour le nom dans la mesure où l'emploi e) ne s'impose pas vraiment comme une lecture en soi, d) et e) procédant du même schéma aspectuo-locatif avec une variante, selon qu'il s'agit d'un voyage d'agrément vs professionnel. De ce point de vue-là, l'emploi professionnel de *déplacer* est nettement moins robuste, il paraît par ailleurs et à première vue moins fréquent (dans *Frantext* en tout cas). Il semblerait que les différents emplois du verbe soient à mettre au compte de la sous-spécification aspectuo-locative, hormis peut-être pour des emplois que nous n'avons pas vraiment pris en compte comme *déplacer des populations* (par exemple). Il s'agira alors plutôt pour le verbe :

« [de] réseaux de prédicats qui déterminent le nombre et la variété des interprétations. Un même substantif, du fait de la multiplicité de ses emplois, peut appartenir à des classes variées, entrer dans des réseaux ou des ensembles différents et appartenir à différentes hiérarchies. » (Gross 2012 : 84)

CONCLUSION

Dans la section 2., nous avons pointé les zones de recouvrement entre les unités lexicales (*se*) *déplacer* et *déplacement*. Les nombreuses coïncidences peuvent s'expliquer par le fait que le verbe et le nom dénotent un changement de localisation et/ou de positions dans l'espace, non autrement spécifié. La similitude des différents emplois pourrait laisser croire que ces deux unités lexicales sont par ailleurs étroitement liées par une communauté de fonctionnement, à l'habillage catégoriel près. Il n'en est rien. En effet, dans la troisième section, nous avons montré que (*se*) *déplacer* et *déplacement* fonctionnaient sur le mode d'une autonomie lexicale respective, que la structure argumentale du verbe ne se transmettait au nom ni de manière systématique ni de manière prédictible, et que les variantes aspectuelles, notamment l'aspect atélique, n'avaient pas de répercussions sur le caractère comptable du nom. L'autonomie de ces deux unités lexicales est encore lisible au travers des liens que leurs différents emplois entretiennent les uns

avec les autres. De ce point de vue, l'emploi e) et, dans une moindre mesure l'emploi c) du nom, se désolidarisent de la spécification plus contextuelle des autres emplois nominaux et des emplois du verbe. La prépondérance des emplois e) et c) du nom, en lien avec les réalités environnantes, n'est probablement pas étrangère à ces lexicalisations ; nous assistons là à la stabilisation d'une partie des emplois de la dénomination *déplacement*. Une analyse en termes de fréquence, sur corpus clos, permettrait d'affiner les tendances observées dans cette étude.

RÉFÉRENCES

- AURNAGUE M. (2008). Qu'est-ce qu'un verbe de déplacement ? : critères spatiaux pour une classification des verbes de déplacement intransitifs du français. In : J. Durand, B. Habert (éds), *Congrès Mondial de Linguistique Française, CMLF08*. <http://dx.doi.org/10.1051/cmlf08041> (consulté le 10 décembre 2009).
- AURNAGUE M. (2010). Places-repère, localisation et routines : lorsque l'analyse du nom *place* rejoint celle de la préposition *à*. *Corela, HS-7*, No spécial, *Espace, préposition, cognition – hommage à Claude Vandeloise*. <http://www.revue-corela.org> (consulté le 14 juin 2010).
- AURNAGUE M. (2012). De l'espace à l'aspect : les bases ontologiques des procès de déplacement. *Corela, HS-12*, No thématique *Langue, espace, cognition*. <http://corela.edel.univ-poitiers.fr/index.php?id=2790> (consulté le 30 avril 2013).
- BALVET A., BARQUE L., CONDETTE M.-H., HAAS P., HUYGHE R., MARIN R., MERLO A. (2011). La ressource *Nomage*. Confronter les attentes théoriques aux observations du comportement linguistique des nominalisations en corpus. *TAL* 52 : 3, 129-151.
- BALVET A., MARIN R., MERLO A. (2012). Une interface de consultation en ligne de noms déverbaux en corpus. Communication présentée à la journée d'étude *Nomico 2012* (<http://ebookbrowse.com/je-nomico2012-presentation-balvet-marin-merlo-pdf> consulté le 01 avril 2013).
- BEAUSEROY D., JACQUEY E., KNITTEL M.L. (2011). Des hypothèses, des tests, des données : les noms événementiels en corpus. *Corpus* 10, 219-238.
- BENETTI L., CORMINBOEUF G. (2004). Les nominalisations des prédicats d'action. *Cahiers de linguistique française* 24, 413-435.
- BORILLO A. (1998). *L'espace et son expression en français*. Paris : Ophrys.
- BOONS J.-P. (1985). Préliminaires à la classification des verbes locatifs : les compléments de lieu, leurs critères, leurs valeurs aspectuelles. *Lingvisticae Investigationes* 9/2, 195-267.
- BOONS J.-P. (1987). La notion sémantique de *déplacement* dans une classification syntaxique des verbes locatifs. *Langue Française* 76, 5-40.
- CONDETTE M.-H., MARIN R., MERLO A. (2012). La structure argumentale des

- noms déverbaux : du corpus au lexique et du lexique au corpus. 3^e Congrès Mondial de Linguistique Française, SHS Web of Conferences 1, <http://dx.doi.org/10.1051/shsconf/20120100271>, 845-858 (consulté le 05 avril 2013).
- CROFT W. (1991). *Syntactic categories and grammatical relations*. Chicago : University of Chicago Press.
- FABREGAS A. (2011). Concepts, countability and noun classes : on event nouns. Conférence à *JeNom 4*, 4^{èmes} Journées d'étude sur les nominalisations, Université de Stuttgart, 16-17 Juin 2011. <http://ifla.uni-stuttgart.de/institut/mitarbeiter/florian/jenom/Antonio-Concepts.pdf> (consulté le 05 mai 2013).
- FLAUX N., VAN De VELDE D. (2000). *Les Noms en français : esquisse de classement*. Paris : Ophrys.
- GERHARD-KRAIT F. (2012). Du nom *place* aux verbes *déplacer* et *replacer* : quelques questions de legs et d'appropriations sémantiques. *Corela, Numéros thématiques Langue, espace, cognition*. <http://corela.edel.univ-poitiers.fr/index.php?id=2790>.
- GERHARD-KRAIT F. (2013). *Déplacer* : un verbe dérivé aux caractéristiques aspectuelles atypiques. In : E. Casanova Herrero, C. Calvo Rigual (eds), *Actes del 26^e Congrès de Lingüística i Filologia Romàniques* (València, 6-11 de setembre de 2010). Berlin : De Gruyter, Tome III, *Descripció històrica i/o sincrònica de les llengües romàniques : semàntica*, 133-143.
- GERHARD-KRAIT F. (2014). Quel peut être le statut des séquences non dénominatives construites par la morphologie lexicale ? Le cas des dérivés. In : E. Hilgert, S. Palma, R. Daval, P. Frath (éds), *Res per Nomen IV : Théories du sens et de la référence. Hommage à Georges Kleiber*. Reims : EPURE, 361-376.
- GERHARD-KRAIT F., LAMMERT M., VASSILIADOU H. (2012). Indices sur la généralité nominale : le cas de *déplacement*. In : L. de Saussure, A. Borillo, M. Vuillaume (éds), *Grammaire, lexique, référence. Regards sur le sens. Mélanges offerts à G. Kleiber pour ses quarante ans de carrière*. Berne : Lang, 77-95.
- GERHARD-KRAIT F., LAMMERT M., VASSILIADOU H. (2013). Noms de sens général et variations interprétatives : la question de la sous-détermination et/ou de la polysémie de *déplacement*. Communication au Congrès International de Linguistique et Philologie romanes (Nancy, 19 juillet 2013).
- GRIMSHAW J. (1990). *Argument Structure*. Cambridge : MIT Press.
- GROSS M. (1986). Les nominalisations d'expressions figées. *Langue française* 69, 64-84.
- GROSS G. (2012). *Manuel d'analyse linguistique*. Villeneuve d'Ascq : Septentrion.
- HAAS P., HUYGHE R. (2010). Les propriétés aspectuelles des noms d'activités. *Cahiers Chronos* 21, 103-118.
- HAAS P., HUYGHE R., MARIN R. (2008). Du verbe au nom : calques et décalages aspectuels. In : J. Durand, B. Habert, B. Laks (éds), *Actes du Congrès Mondiale de Linguistique Française*. Paris : Institut de Linguistique Française, 2051-2065. <http://dx.doi.org/10.1051/cmlf08108>.
- HEYD S., KNITTEL M.L. (2009). Les noms d'activité parmi les noms abstraits : propriétés aspectuelles, distributionnelles et interprétatives. *Lingvisticae Investi-*

gationes 32-1, 124-148.

- HUYGHE R. (2009). *Les noms généraux d'espace en français. Enquête linguistique sur la notion de lieu*. Bruxelles : De Boeck-Duculot.
- HUYGHE R. (2011). (A)telicity and the mass-count distinction : the case of French activity nominalizations. *Recherches Linguistiques de Vincennes* 40, 101-125.
- HUYGHE R. (2012). Noms d'objets et noms d'événements : quelles frontières linguistiques ? *Scolia* 26, 81-103.
- HUYGHE R. (2014). Noms syncatégorématiques et degrés de dépendance syntactico-sémantique. In : E. Hilgert, S. Palma, R. Daval, P. Frath (éds), *Res per Nomen IV : Théories du sens et de la référence. Hommage à Georges Kleiber*. Reims : EPURE, 155-172.
- HUYGHE R., JUGNET A. (2010). Nominalisations statives et transfert aspectuel : quel héritage sémantique ? In : F. Neveu, V. Muni Toke, J. Durand, T. Klinger, L. Mondada, S. Prévost (éds), *CMLF 2010 – 2^{ème} Congrès mondial de linguistique française. La Nouvelle-Orléans, États-Unis, 12-15 juillet 2010*. Paris : Institut de Linguistique Française, <http://dx.doi.org/10.1051/cmlf/2010089>, 1713-1726.
- JEZEK E., MELLONI C. (2011). Nominals, Polysemy and Co-predication. *Journal of Cognitive Science* 12 : 1, 1-31.
- KHALLOUQI A. (2003). Sous-détermination linguistique, distinction massif/comptable et interprétation aspectuelle. *Cahiers de Linguistique Française* 25, 167-185.
- KLEIBER G. (1981). *Problèmes de référence : descriptions définies et noms propres*. Paris : Klincksieck.
- KLEIBER G. (1987). *Du côté de la référence verbale. Les phrases habituelles*. Berne : Lang.
- KLEIBER G. (2001). Remarques sur la dénomination. *Cahiers de praxématique* 17 / 3, 515-531.
- KLEIBER G. (2003). Sur la sémantique des dénominations. *Verbum* XXV/1, 97-106.
- KLEIBER G. (2011). Types de noms : la question des occurrences. *Cahiers de lexicologie* 99/2, 49-69.
- KLEIBER G. (2012). De la dénomination à la désignation : le paradoxe ontologico-dénotatif des odeurs. *Langue Française* 174, 45-58.
- KNITTEL M.L. (2011). French Event Nominals and Number Inflection. *Recherches Linguistiques de Vincennes* 40, 127-148.
- KOPECKA A. (2009). L'expression du déplacement en français : l'interaction des facteurs sémantiques, aspectuels et pragmatiques dans la construction du sens spatial. *Langages* 173, 54-73.
- LANGACKER R. (1991). Noms et Verbes. *Communications* 53, 103-153.
- LAUR D. (1991). *Sémantique du déplacement et de la localisation en français : une étude des prépositions et de leur relation dans la phrase simple*. Thèse de doctorat, Université de Toulouse Le Mirail.

- LEVRIER F. (1995). Les phrases de structure *No être en X* : problèmes de nominalisation et variantes aspectuelles. *Cahiers de Grammaire* 20, 65-86.
- PERIS A., TAULE M. (2012). Annotating the Argument Structure of Deverbal Nominalizations in Spanish. *Language Resources and Evaluation* 46/4, 667-699.
- PERIS A., TAULE M., BOLEDA G., RODRIGUEZ H. (2010). ADN-Classifier : Automatically Assigning Denotation Types to Nominalizations. *Proceedings of the 7th International Conference on Language Resources and Evaluation (LREC-2010)*. Valletta : Malta, 1422-1428, http://www.lrec-conf.org/proceedings/lrec2010/pdf/252_Paper.pdf (consulté le 03 mai 2013).
- PETIT G. (2009). Le mot : morphologie et figement. *Le Français moderne* 77/1, 33-54.
- SARDA L. (1999). *Contribution à l'étude de la sémantique de l'espace et du temps : analyse des verbes de déplacement transitifs directs du français*. Thèse de doctorat, Université de Toulouse Le Mirail.
- VANDELOISE C. (1986). *L'espace en français*. Paris : Seuil.
- VENDLER Z. (1957). Verbs and Times. *The Philosophical Review* 66/2, 143-160.

RESSOURCES ÉLECTRONIQUES

- C-ORAL-ROM, Corpus de référence pour les langues romanes orales.
Corpus Leipzig, http://wortschatz.uni-leipzig.de/ws_fra/
DicoValence, <http://bach.arts.kuleuven.be/dicovalence/>
Base textuelle Frantext, <http://www.frantext.fr/>
Nomage, <http://nomage.recherche.univ-lille3.fr/nomage/#>